

FORMULAIRE 13

État des recettes et des débours du syndic
(administration sommaire)
(articles 152 et 155 de la Loi et Règle 62)

(Intitulé Formulaire 1)

RECETTES :

(Donnez le détail des recettes)

Total des recettes \$
 Moins paiements aux créanciers garantis \$
 Moins déboursés nécessaires directement
 liés à la réalisation (*indiquez séparément*
les coûts afférents à tous les biens) \$

RECETTES NETTES DISPONIBLES DE L'ACTIF : \$

DÉBOURS:

1. Frais de consultation \$

2. Frais payés

a) Au séquestre officiel \$
 b) Au tribunal (*le cas échéant*) \$

3. Autres débours \$

4. Débours administratifs \$

5. Honoraires du syndic

100% de \$
 35 % de \$
 50 % de \$
 Total des honoraires \$

6. Taxes applicables \$

TOTAL DES DÉBOURS : \$

Remarque: Total des débours payés pour des services fournis
 par des personnes liées au syndic \$

a) Montant: \$
 b) Nom de la personne liée au syndic: _____
 c) Lien avec le syndic (p. ex., conjoint, parent): _____

FORMULAIRE 13 (fin)

Montant disponible pour distribution \$
Montant remboursé au débiteur \$
Biens non distribués \$
Réclamations prouvées de \$
Dividende \$
Prélèvement du surintendant \$
Total du dividende et du prélèvement \$

Statut de la libération du failli :

- libération absolue libération d'office libération conditionnelle libération annulée
- failli décédé libération suspendue audition fixée libération refusée
- audition remise

Date du statut: _____

(Donnez tous les détails, la description et la valeur de tous les biens du failli [qu'ils soient grevés d'une sûreté ou non], tels qu'indiqués dans son bilan ou autrement connus, et dont il n'est pas tenu compte dans les recettes, en énonçant les raisons qui en ont empêché la vente ou la réalisation et en indiquant la disposition qui en a été faite.)

_____ Date

_____ Syndic autorisé en insolvabilité

Approuvé par les inspecteurs suivants : _____

Dans le cas où les inspecteurs n'approuvent pas, donnez les raisons de la désapprobation : _____

REMARQUE : Lorsqu'une copie du présent formulaire est envoyée par voie électronique, par des moyens tels que le courriel, le nom et les coordonnées de l'expéditeur, tels qu'indiqués sur le formulaire 1.1, doivent figurer à la fin du document.